

65<sup>e</sup> Année. — N° 125  
Le Numéro  
**15 CENTIMES**  
BUREAUX  
ET RÉDACTION :  
Roubaix, Grande-Rue, 31  
Tourcoing, rue Carnot, 33  
Abonnements : 3 m. 50 francs 1 an  
Forêt d'été 12.50 25.00 45.00  
France 20.00 40.00 80.00  
Etranger 25.00 50.00 100.00  
Déliv. post. 16.60 33.20 66.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

# Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

65<sup>e</sup> Année. — N° 125  
**JEUDI**  
**5**  
**M AI 1921**  
Les ANNONCES  
et les ABONNEMENTS  
sont reçus  
11, Grande-Rue, Roubaix  
33, rue Carnot, Tourcoing

## LES JARDINS OUVRIERS

Dans le Jardin Souri, finement ratié, poussent à profusion les légumes et les fleurs. L'ouvrier qui le cultive connaît son atmosphère ; et si les saisons lui apportent les profits différents, elles varient à l'infini ses joies et ses espoirs.

Avant de confier à la terre la semence précieuse, le jardinier consulte le ciel ; tantôt il lui demande des jours ensoleillés, tantôt il appelle la pluie bienfaisante qui fécondera son effort.

Quand la tâche terminée, il regarde l'ouvrage, il suit que son travail personnel n'est qu'un facteur dans ce autre travail de la nature, toujours généreuse à la peine, imitable et rebelle à la paresse.

Mais si ce travail n'est qu'un facteur, il sait aussi que ce facteur est essentiel ; oui, il sait, il a expérimenté, qu'il faut semer pour récolter.

On semer implique des devoirs : la précieuse semence ne s'accorde pas de n'importe quelle préparation, de n'importe quel terrain, de n'importe quelle saison.

Si l'ouvrier qui sème devient l'agent du Créateur, il devient aussi le serviteur fidèle de ses loix.

Penché aujourd'hui sur son rude labeur, il connaît demain, peut-être, la rafale et la grêle, qui anéantiront son travail. Mais, les yeux fixés sur le nuage qui crève, il voit, à travers son écume tourmentée, le ciel bleu qui sourira aux espoirs des lendemains réparateurs.

Sans se décourager, il réparera les dégâts, fera le travail.

En semant, l'ouvrier a fait un acte de foi, il le renouvellera s'il le faut, persuadé qu'on peut tout attendre de la terre quand on l'aime.

En suivant avec sollicitude la germination, la transformation, le développement des graines qu'il a confiées à la terre, il exerce sa patience, il fait crédit à cette terre de France pour laquelle ses fils sont morts.

Il a appris, en cultivant, que rien n'est spontané dans la nature, que les grandes évolutions se font par des transformations d'une lenteur mathématique. Il connaît les lois naturelles et les courants atmosphériques ; la menace d'un orage devient un événement dans sa vie créatrice, l'humble rayon de soleil devient l'agent de son travail. Plus près de la terre, il est plus près de Dieu.

L'homme qui cultive sait qu'il y a aussi des rafales dans le Jardin des âmes. Aux heures de doute, aux heures douloureuses, il mettra sa patience exercée, son énergie tranquille au service des cœurs endoloris, effrayés par le danger.

Il sait ce que l'on peut attendre de l'onde bienfaisante des larmes de la mère et de l'enfant ; il interviendra à temps, semant la bonne parole, cultivant l'espérance. Au logis, il sera le gardien vigilant de son bonheur, et le dévoué comme il défend le modeste enclos où poussent les ressources de la famille.

Quand viendront les épreuves, il leur opposera une énergie inlassable, sachant que le succès, partout, est en proportion de l'effort.

Pendant la guerre, nous avons appris, riches et pauvres, que la vraie richesse est la terre. Chassés de nos maisons nous trouvions dans l'humble Jardin, la liberté qui nous manquait. Par dessus la haie, on pouvait encore se parler, s'encourager, et c'est ainsi que le modeste jardin ouvrier devint le Jardin de la résistance, résistance cultivée dans le déclin du boche et dans l'amour de la terre de France.

Voilà ce que je me disais au dernier Congrès des Jardins Ouvriers.

En attendant, ce jour-là, les apôtres de cette œuvre magnifique, j'ai senti mieux encore ce qu'il y a de dissolvant, d'éclairant, dans cette vie d'humaine tristesse de la plupart de nos braves ouvriers des grands centres industriels, dont l'existence s'écoule entre les hautes murailles d'une cour malaine où le coin de ciel bleu est inconnu, où se peignent jamais un rayon de soleil.

Les enfants de ces milliers grandissent, et souvent restent chéris.

Quelle admirable leçon de choses pour eux, et quel bien-être que la promenade au Jardin, sous l'œil du père qui travaille, au grand soleil, à ces heures de déclin, où le jour devient éternel.

Pour les petits, c'est la santé ; pour tous, c'est la gaieté ensoleillée des belles journées d'été.

C'est enfin la lutte efficace contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Voilà donc l'œuvre des œuvres.

Mais, hélas, cette œuvre si intéressante des Jardins ouvriers, qui a trouvé partout des apôtres zélés, subit une crise. Pourquoi ?

Est-ce l'ouvrier bénéficiaire qui la délaisse ? Non, le Jardin ouvrier reste l'œuvre populaire, l'œuvre régénératrice par excellence, mais il se trouve qu'à l'heure actuelle nos braves jardiniers éprouvent la plus grande peine à obtenir de nouveaux terrains, quand ils ne se contentent pas de réparer ceux qu'ils possèdent déjà.

L'œuvre est donc entravée faute du coin de terre.

Les terrains manquent-ils ? Non, c'est à l'indifférence de ceux qui possèdent qu'il faut s'adresser. Vous qui jouissez d'un Jardin fleuri, où vos enfants s'épanouissent au grand soleil, pensez à ceux qui s'étoient, faute d'air, pensent aux petits Français anéantis par la guerre ; ils représentent la France de demain. Cette France sera grande et forte, s'ils sont forts, nombreux et robustes.

Les propriétaires de nos cités et des environs voudraient témoigner toute leur bienveillance à cette œuvre des petits Jardins, en consentant à louer une partie de leurs terrains.

La Fédération des Jardins ouvriers s'est constituée une certaine encluse, et elle se substituerait, pour le paiement des loyers, aux petits Jardiniers eux-mêmes, ce qui donnerait aux propriétaires tout spécialement quant au règlement de ces loyers.

Chacun peut coopérer au succès de l'œuvre, les uns en apportant leur argent, les autres le terrain. Personne ne voudra rester indifférent à cette œuvre admirable.

M<sup>re</sup> REBOUX.

## Le centenaire de Napoléon

### LES CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

Paris, 4 mai. — A la Sorbonne, à l'Institut, des conférences ont été faites sur Napoléon et son gouvernement. Mardi, se tenait un congrès qui, trois jours durant, avait étudié la Constitution napoléonienne.

Diverses cérémonies de commémoration du centenaire ont eu lieu aujourd'hui.

### A PARIS

#### Un service funèbre à Notre-Dame

Paris, 4 mai. — Un service funèbre a eu lieu à Notre-Dame, qui a réuni, sous la présidence du cardinal Dubois, archevêque de Roubaix, un grand nombre de fidèles.



NAPOLÉON  
Etude de masque de l'Empereur. Dessin au crayon noir de Prud'homme. (Coll. de M. Pierre Chevrin.) (D'après le « Monde Illustré ».)

Paris, un caractère grandiose. Il avait attiré une assistance nombreuse.

A l'extérieur, la décoration était fort simple. Bientôt on vit arriver le général Lavoison, représentant le président de la République, Mme Millierand et Mlle Millierand, la princesse G. de Grèce, le prince Roland Bonaparte, les représentants des ministères, les délégués des corps constitués, les bureaux des cinq Académies, venus en grand uniforme, des ambassadeurs, des députés, des conseillers municipaux, des officiers généraux ou uniformes chamarrés de décorations, notamment les maréchaux Pétain et Fayolle.

Au tout premier rang du chœur, on remarque de jeunes Alsaciennes, portant la croix nationale.

La cathédrale est éclairée comme aux jours de ces grandes solennités.

Dans le chœur, apparaît un diacre, portant une large croix d'or. Derrière, vient le cardinal Dubois. Tandis qu'il prend place au trône, Mgr Rolland-Gosselin, son auxiliaire, s'installe dans la tribune qui lui fait vis-à-vis.

Une exécution magnifique a été donnée d'œuvres de Berlioz, sous la direction de M. Chaperonier qui occupe avec son orchestre, ses chœurs et la fanfare de la Garde Républicaine, un tout 550 exécutants, le bus côté sud du transept.

M. l'abbé Heuque, ancien aumônier, titulaire de onze citations, monte en chaire.

Il parle de celui dont on commémore aujourd'hui le centenaire, et à mesure qu'il rappelle l'épopée napoléonienne, qu'il lit le récit des exploits de la grande armée, les échos, sous les voûtes, résonnent les noms d'Alexandre, de Manrogo, d'Iéna, qui retentissent en écho au-dessus des toits.

En conclusion, l'orateur voit la France à la parole de sa gloire, de l'héroïsme de son peuple. Il parle aussi des années de guerre et du sacrifice libérateur et allégrement consenti à la Patrie.

### A la Sorbonne

Paris, 4 mai. — La seconde des cérémonies prévues pour commémorer le centenaire de la mort de Napoléon a eu lieu cet après-midi, à la Sorbonne, dans le grand amphithéâtre.

M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, présidait.

M. Druault, président du Comité d'organisation, a déposé le son de cette manifestation. Après lui, M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, a parlé des institutions civiles fondées par Napoléon.

Enfin, M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, en quelques paroles, a souligné la nécessité pour le présent de s'inspirer des leçons du passé.

### Une cérémonie militaire à l'Arc de Triomphe

La cérémonie militaire de l'Arc de Triomphe a lieu un peu plus tard. Les 5e, 24e, 101<sup>e</sup> 89e régiments d'infanterie, qui tous prirent part aux glorieuses batailles de l'époque napoléonienne, y participent.

Après le discours de M. Barthou, toutes les troupes, en tenue de campagne, ont défilé devant le Président de la République et les ministres, en rendant les honneurs.

### Le maréchal Franchet d'Espérey à Ajaccio

Ajaccio, 4 mai. — Le maréchal Franchet d'Espérey, représentant le gouvernement au fil des Centenaire de Napoléon, a été reçu officiellement par les autorités d'Ajaccio. La population a fait au maréchal un accueil enthousiaste.

### LE PRIX DU PAIN VA-T-IL BAISSER ?

Paris, 4 mai. — M. Darnothé, président du Syndicat de la boulangerie de Paris et de la Seine, accompagné des membres du bureau, s'est rendu ce matin au sous-secrétariat d'Etat du Ravitaillement, en même temps que M. Clargone, directeur de l'approvisionnement général de la Préfecture de la Seine. La conversation a porté sur la loi nouvelle qui doit rendre, à partir du 15 mai, la liberté de circulation aux blés et aux farines et sur les effets qu'elle pourrait avoir, tant en ce qui concerne le prix de la farine que le prix du pain.

M. Darnothé a manifesté le très vif désir que lui et ses adhérents aient de pouvoir arriver le plus tôt possible à une baisse du pain.

« Espérons, a-t-il dit, que la coopération et l'aiguillage qui va s'établir par le jeu de la loi nous permettra spontanément de faire bénéficier notre clientèle des réductions que nous obtiendrons nous-mêmes. Et tant que nous n'aurons pas de présent devant nous pour le 15 mai, la loi à ce moment sera dix jours d'application et nous verrons ensemble tout ce que nous pourrions réaliser d'après les résultats obtenus et les prix qui nous seront faits ».

### Le départ des mobilisés

Paris, 4 mai. — Le départ des mobilisés de la classe 19 s'effectue régulièrement, sans incident, par les trains habituels et par leur départ de nuit. Les trains habituels et par leur départ de nuit. Les trains habituels et par leur départ de nuit. Les trains habituels et par leur départ de nuit.

## L'ALLEMAGNE VA DEVOIR CHOISIR : OU CEDER OU LAISSER OCCUPER LA RUHR

### Les préparatifs militaires continuent

Paris, 4 mai. — La Conférence, ou le fait, a décidé de convoquer à Londres M. Louis Dubois, président de la Commission des réparations, et les représentants des gouvernements anglais, belge et italien, MM. Bradbury, Delacroix et Salvago Raggi.

La Commission des réparations, en venant à Londres, pourra prendre le maximum de décisions qui seront conformes au plan établi par le Conseil suprême et en concordance avec les dispositions du traité de Versailles.

Cette procédure permettra d'être en mesure de notifier à l'Allemagne, dans le délai prévu, c'est-à-dire avant le 8 mai, les modalités de paiement de sa dette.

### L'arrivée de la Commission des Réparations à Londres

Londres, 4 mai. — M. Dubois, ainsi que Sir John Bradbury, MM. Delacroix et Salvago Raggi, représentants de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Italie à la commission des réparations, sont arrivés ce matin à Londres, à 10 h. 30.

Le problème à résoudre maintenant est d'ordre purement juridique. La commission des réparations est-elle en situation, d'après le traité, de signifier à l'Allemagne les modalités de paiement arrêtées par le Conseil suprême, ou bien les gouvernements alliés devront-ils s'acquiescer directement de cette notification ?

On fait remarquer que le traité de Versailles prévoit, l'art. 234, l'audition des représentants allemands si, après le 1er mai 1921, la commission des réparations n'est pas en mesure de notifier à l'Allemagne les modalités de paiement arrêtées par le Conseil suprême.

On ne peut pas dire que la situation soit favorable à l'Allemagne. Or, les délégués du Reich ont refusé de répondre à l'invitation qui leur a été adressée à cet effet par la commission des réparations dont ils ont même refusé de reconnaître l'existence.

En conséquence, il ne peut plus être question de les entendre aujourd'hui. Ils sont juridiquement forcés.

Les ministres alliés sont unanimes à vouloir laisser la commission se prononcer en toute indépendance sur cette question de procédure. Il apparaît que la signification des mesures arrêtées ne peut être faite en concordance avec les dispositions du traité par la commission des réparations.

Le Conseil suprême, notoirement ses décisions à l'Allemagne.

### L'attitude de l'Allemagne

Munich, 4 mai. — Les journaux recommandent la résistance passive contre la France. Ils lui adressent des injures insultantes et font appel à l'Amérique. Ils disent que pour l'Allemagne tout est préférable plutôt que de céder.

### Bruit d'effrit d'une nouvelle offre allemande

Londres, 4 mai. — Interrogé, mercredi matin, au sujet d'une nouvelle offre allemande dont le bruit avait couru, MM. Brand et Loucheur, comme MM. Dubois et John Bradbury de la Commission des réparations, les délégués italiens et belges et les personnalités du Foreign-Office également ont formellement démenti cette information.

Enfin, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, le docteur von Stahmer, affirme ne rien savoir de cette nouvelle qu'il considère comme totalement inexacte.

### Départ du maréchal Foch

Londres, 4 mai. — Le maréchal Foch et les généraux Nollet et Weyrauch et le vice-amiral Grasset, ont quitté Londres ce matin, à 11 heures. De passage à Calais à 14 h. 30, ils sont partis à 15 heures pour Paris.

### M. Doumer est rentré à Paris

D'autre part, M. Doumer, ministre des finances, est rentré à Paris de Londres ce matin, à 5 h. 25, et s'est rendu directement au ministère.

### L'entraîn de M. Loucheur

Paris, 4 mai. — « Excelsior » signale qu'un pur des séances du Conseil suprême, à Londres, M. Loucheur se montra merveilleux d'entraîn dans la discussion, qu'il n'y fit jamais à court d'arguments et qu'il employa les uns après les autres tous les moyens de persuasion.

### Une déclaration du Parti communiste français

Paris, 4 mai. — L'« Humanité » publie une déclaration du Comité directeur du parti communiste (communiste) contre la mobilisation. Le parti y affirme sa volonté de resserrer par tous les moyens et son pouvoir, les liens de fraternité qui unissent les communistes français avec leurs frères d'Allemagne !

Ensemble, ils poursuivront la lutte contre l'oligarchie capitaliste des deux pays.

Le parti communiste n'épargnera aucun effort pour que de la crise actuelle surgisse bientôt la révolution à laquelle le régime bourgeois ne peut échapper.

### Les mesures militaires et navales

Toulon, 4 mai. — Les contre-torpilleurs « Arago » et « Mécanicien principal Lestin », qui ont quitté Toulon pour une destination inconnue, seront mis à la disposition de nos forces navales du Nord. D'autres navires du même type que l'« Arago » sont mis en état de partir au premier signal.

Paris, 4 mai. — Le premier élément, composé de 250 hommes de la section des chemins de fer de campagne du réseau de l'Etat est parti de Versailles à destination de Tréves. Le directeur des chemins de fer de l'Etat et les principaux chefs de service ont assisté à ce départ.

## LE XX<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de la "Mutuelle Nadaud" à Roubaix

MM. Loucheur, ministre des Régions libérées, et Léopold Mabileau participeront à l'assemblée générale du dimanche 8 mai

Roubaix possède l'une des plus belles et des plus importantes Sociétés de mutualité françaises, la « Mutuelle Nadaud », qui compte plus de 2.000 membres.

Fondée en 1890, par M. Edouard Dubois, compte parmi les plus florissantes. Les avantages qu'elle accorde à ses sociétaires sont les suivants :

- 1<sup>o</sup> Gratuité des médicaments ;
- 2<sup>o</sup> Indemnité de maladie de 5 fr. par jour pendant 6 mois ;
- 3<sup>o</sup> Indemnité de maladie de 2.50 par jour du 7e au 12e mois ;
- 4<sup>o</sup> Indemnité de 300 fr. au décès.

### SON BILAN

Pendant la période du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1920, les recettes se sont élevées à : Fr. 700.029 05

Le décompte des dépenses se résume comme suit :

Cotisations des sociétaires	501.629 00
Ville de Roubaix. Avantages pour secours pendant la guerre	8.000 00
Cotisations membres honoraires, dons et legs	52.500 29
Subventions de l'Etat, du Département et des Villes	85.050 55
Intérêts sur fonds placés	61.247 30
Régularisation livres Caisse d'épargne	676 00
<b>Total</b>	<b>Fr. 700.029 05</b>

Pendant la même période, les dépenses se sont élevées à : Fr. 536.329 05

Le décompte des dépenses se résume comme suit :

Indemnités de maladie	273.497 25
Frais médicaux et pharmaceutiques	120.586 20
Assurance au décès	59.451 20
<b>Total</b>	<b>Fr. 453.534 65</b>

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LA FONDATION

La « Mutuelle Nadaud », qui est composée en majeure partie d'ouvriers indistincts Roubaix et ses environs et Wattrelos, s'est constituée fin de l'année 1890.

Du nombre de 17 qu'ils étaient à cette époque, on est encore aujourd'hui le Président, elle est devenue comme Président d'honneur le regretté M. Achille Rousseau, récemment décédé, nommé M. Fernand Motte a succédé.

Dimanche prochain, 8 mai, la « Mutuelle Nadaud » qui s'honore de vingt années de services rendus à la classe ouvrière roubaissienne, célébrera, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, le XX<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Cette grande réunion aura lieu à 10 heures à l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de notre collègue et concitoyen, M. Loucheur, député du Nord et ministre des Régions libérées. Le grand orateur de la Mutualité française, M. Léopold Mabileau, y fera une importante conférence.

A la veille de cette fête de fraternité sociale, il nous paraît intéressant de retracer en grandes lignes l'histoire de la « Mutuelle Nadaud », principalement depuis la libération et surtout de mettre sous les yeux de nos lecteurs, par d'incontestables chiffres, la somme des bénéfices réalisés par elle.

Nous publions une brève biographie des chefs qui la dirigent avec tant de succès.

### M. LOUCHEUR ministre des Régions libérées

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### M. EDOUARD DUBOIS Président-Fondateur de la « Mutuelle Nadaud »

Indemnité, dépenses, frais de gestion et généraux	73.452 00
Remboursement Ville de Roubaix, principal et intérêts	8.819 40
<b>Total</b>	<b>Fr. 82.271 40</b>

L'Avoir social au 31 décembre 1920 s'élevait à : Fr. 174.500 00

composé comme ci-après :

Espèces en caisse	16.443 30
Titre de rente 6 0/0	5.800 00
Caisse des Dépôts et Cons. (fonds libérés)	33.921 00
Caisse des Dépôts et Consignations (fonds indisponibles)	117.935 40
Mobilier de bureau	1.200 00
<b>Total</b>	<b>Fr. 174.500 00</b>

### M. FERNAND MOTTE Président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud »

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LES DIRIGEANTS

M. Fernand Motte a assisté aux premières assemblées générales après l'armistice. Sollicité pour succéder à son regretté père, M. Albert Motte, qui était l'un des membres d'honneur de la Société, il accepte immédiatement. Il prend part à la remise en marche de la « Mutuelle Nadaud », se porte garant

### LE BOIS DE BONSECOURS

A propos d'un vœu relatif au bois de Bonsecours, M. Bourdon explique que l'Etat aurait l'intention de s'adjuger le bois, et de laisser au département le château et le parc, ce qui serait de nature à charger le département de frais supplémentaires. L'assemblée décide, après un échange de vues, qu'une commission se rendra sur place, pour étudier le 26 mai prochain.

### LA CULTURE DU LIN

M. Guilbaud rapporte un vœu, accordant une subvention supplémentaire de 5.000 fr. à prendre sur la subvention de l'Etat, afin d'encourager la culture du lin, si nécessaire à l'industrie. On décide de convoquer, à cet effet, le Comité Linier, pour avoir son avis.

### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones déviées. A cet effet, M. Lebas a demandé au ministre, comprenant des intéressés, soit nommés, pour examiner la situation, et tenir compte des difficultés matérielles d'existence. (Approuvé).

La séance est levée à 12 h. 20.

### VOEUX DIVERS

Plusieurs conseillers demandent que les titres de pensions des retraités ouvriers, soient remis aux intéressés avec moins de retard, et qu'en outre, les accidents de bois de déviées, soient examinés, qui ont fait la guerre, soient acquiescés aux familles françaises pour obtenir l'allocation qui leur est due.

Des trains spéciaux à l'occasion de la visite de M. Fernand Motte au Président de la République et du Roi des Belges. — M. Bourdon met le vœu que la Compagnie du chemin de fer, organise des trains spéciaux, aller et retour dans la même journée, à l'occasion des fêtes de gymnastiques du 14, 15 et 16 mai, et de la visite de Tréviennes de la République et du successeur belge. Ce vœu est pris en considération.

La suppression des perceptions. — M. Guilbaud

### LES AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones déviées. A cet effet, M. Lebas a demandé au ministre, comprenant des intéressés, soit nommés, pour examiner la situation, et tenir compte des difficultés matérielles d'existence. (Approuvé).

La séance est levée à 12 h. 20.

### VOEUX DIVERS

Plusieurs conseillers demandent que les titres de pensions des retraités ouvriers, soient remis aux intéressés avec moins de retard, et qu'en outre, les accidents de bois de déviées, soient examinés, qui ont fait la guerre, soient acquiescés aux familles françaises pour obtenir l'allocation qui leur est due.

Des trains spéciaux à l'occasion de la visite de M. Fernand Motte au Président de la République et du Roi des Belges. — M. Bourdon met le vœu que la Compagnie du chemin de fer, organise des trains spéciaux, aller et retour dans la même journée, à l'occasion des fêtes de gymnastiques du 14, 15 et 16 mai, et de la visite de Tréviennes de la République et du successeur belge. Ce vœu est pris en considération.

La suppression des perceptions. — M. Guilbaud

### LES AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones déviées. A cet effet, M. Lebas a demandé au ministre, comprenant des intéressés, soit nommés, pour examiner la situation, et tenir compte des difficultés matérielles d'existence. (Approuvé).

La séance est levée à 12 h. 20.

### VOEUX DIVERS

Plusieurs conseillers demandent que les titres de pensions des retraités ouvriers, soient remis aux intéressés avec moins de retard, et qu'en outre, les accidents de bois de déviées, soient examinés, qui ont fait la guerre, soient acquiescés aux familles françaises pour obtenir l'allocation qui leur est due.

Des trains spéciaux à l'occasion de la visite de M. Fernand Motte au Président de la République et du Roi des Belges. — M. Bourdon met le vœu que la Compagnie du chemin de fer, organise des trains spéciaux, aller et retour dans la même journée, à l'occasion des fêtes de gymnastiques du 14, 15 et 16 mai, et de la visite de Tréviennes de la République et du successeur belge. Ce vœu est pris en considération.

La suppression des perceptions. — M. Guilbaud

### LES AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones déviées. A cet effet, M. Lebas a demandé au ministre, comprenant des intéressés, soit nommés, pour examiner la situation, et tenir compte des difficultés matérielles d'existence. (Approuvé).

La séance est levée à 12 h. 20.

### VOEUX DIVERS

Plusieurs conseillers demandent que les titres de pensions des retraités ouvriers, soient remis aux intéressés avec moins de retard, et qu'en outre, les accidents de bois de déviées, soient examinés, qui ont fait la guerre, soient acquiescés aux familles françaises pour obtenir l'allocation qui leur est due.

Des trains spéciaux à l'occasion de la visite de M. Fernand Motte au Président de la République et du Roi des Belges. — M. Bourdon met le vœu que la Compagnie du chemin de fer, organise des trains spéciaux, aller et retour dans la même journée, à l'occasion des fêtes de gymnastiques du 14, 15 et 16 mai, et de la visite de Tréviennes de la République et du successeur belge. Ce vœu est pris en considération.

La suppression des perceptions. — M. Guilbaud

### LES AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones déviées. A cet effet, M. Lebas a demandé au ministre, comprenant des intéressés, soit nommés, pour examiner la situation, et tenir compte des difficultés matérielles d'existence. (Approuvé).

La séance est levée à 12 h. 20.

### VOEUX DIVERS

Plusieurs conseillers demandent que les titres de pensions des retraités ouvriers, soient remis aux intéressés avec moins de retard, et qu'en outre, les accidents de bois de déviées, soient examinés, qui ont fait la guerre, soient acquiescés aux familles françaises pour obtenir l'allocation qui leur est due.

Des trains spéciaux à l'occasion de la visite de M. Fernand Motte au Président de la République et du Roi des Belges. — M. Bourdon met le vœu que la Compagnie du chemin de fer, organise des trains spéciaux, aller et retour dans la même journée, à l'occasion des fêtes de gymnastiques du 14, 15 et 16 mai, et de la visite de Tréviennes de la République et du successeur belge. Ce vœu est pris en considération.

La suppression des perceptions. — M. Guilbaud

### LES AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 mai, M. Fernand Motte, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », a été élu président de la Société.

la fois, M. Fernand Motte conquiert la sympathie des sociétaires.

M. Achille Rousseau étant décédé le 10 juillet 1920, les Commissions administrative et de contrôle et une délégation de la Mutuelle ont offert à M. Fernand Motte la présidence d'honneur de leur Association, et à l'Assemblée du 7 novembre 1920, l'unanimité des sociétaires ratifiait ce choix.

Ce succès personnel est dû à la confiance qu'il a su inspirer par sa franchise et la simplicité avec laquelle il aborde ses auditeurs. Ces qualités, jointes à un talent de parole très prononcé, ont fait de lui le digne successeur de M. Achille Rousseau, et l'on sent que tous les sociétaires de ce grand groupement ont reporté sur M. Fernand Motte toute la sympathie qu'ils éprouvaient pour leur regretté Président, Achille Rousseau.

### M. Edouard DUBOIS, Président-Fondateur

L'âme de la « Mutuelle Nadaud », M. Edouard Dubois, est né à Lannoy, le 6 octobre 1872.

Fondateur de la Société, il en fut nommé Président à l'Assemblée générale du 15 janvier 1906 et, depuis, la sympathie générale des sociétaires l'a maintenu dans ses fonctions qu'il remplit avec un zèle et un dévouement infatigables.

Toujours sur la brèche, M. Dubois s'intéresse à toutes les œuvres mutualistes et c'est ainsi qu'à côté des fonctions de Président de la « Mutuelle Nadaud », on le trouve :

Vice-Président de la « Mutualité Maternelle Roubaissienne » ; Vice-Président de l'Union Mutualiste des enfants de Roubaix ; Vice-Président de la « Caisse Mutualiste des Retraités ouvriers et paysannes de l'Union Régionale des Sociétés de Secours Mutuels des départements du Nord, du Pas-de-Calais et des Ardennes » ; Président du Conseil d'administration de la « Pharmacie de l'Union Mutualiste des Enfants de Roubaix ».

Le Gouvernement de la République a reconnu les services qu'il a rendus en lui attribuant les médailles de bronze, d'argent et d'or de la Mutualité, ainsi que les palmes d'officier d'Académie.

Il est également titulaire de la médaille d'or de la Société Nationale d'Encouragement au Bien.

M. Edouard Dubois a été conseiller municipal de Roubaix de 1906 à 1910 et à encore il mit à la disposition de la Mutualité son concours le plus actif pour l'attribution des subventions municipales.

C'est l'une des figures les plus sympathiques du commerce roubaissien et il n'est jamais fait appel en vain à son concours pour les œuvres d'assistance et de prévoyance sociales.

### Les Evénements de Haute-Silésie HINDENBURG OCCUPE

D'après des dépêches parvenues de Haute-Silésie à l'« Arcane Wolff », les troupes françaises ont occupé Hindenburg.

### INCIDENTS A LA GARE DE KATTOVITZ

A la gare de Kattowitz, les soldats Polonais ont été assaillés par des soldats allemands. Les troupes françaises ont livré leurs armes, ont été l'un d'eux et blessés les deux autres.

### NOMBREUX ASSASSINATS

Bethlen, 4 mai. — Le directeur de la mine « La Prusse », à Miesowitz, a été assassiné hier par des insurgés. A Miesowitz également, un ours d'une écarquonne entre les insurgés et la police polonaise, un lieutenant de police aurait été tué.

Les insurgés assiègent la ville de Lublinitz.

A Bethlen, la Chambre est occupée par des troupes françaises, munies de armes modernes. A Laurahütte, les insurgés s'étaient campés sur la ville, mais les troupes françaises les en ont délogés.

Des troupes françaises ont également occupé Turnowitz, après avoir désarmé les insurgés. Des patrouilles italiennes circulent dans les environs de Kattowitz.

### LES INSTRUCTIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS A SES REPRESENTANTS

Londres, 4 mai. — Le gouvernement français a adressé à Oppeln (Haute-Silésie) et à Varsovie, des instructions, ordonnant aux représentants de la France de s'employer énergiquement à calmer l'opinion polonaise.

### CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Séance ordinaire du 4 mai 1921

#### SEANCE DU MATIN

La réunion annoncée pour 10 h. 30, ne commence qu'à 11 h. La séance est ouverte par le président, M. Couybaud, en donnant communication des différents vœux de retour des bureaux compétents.

#### LE BOIS DE BONSECOURS

A propos d'un vœu relatif au bois de Bonsecours, M. Bourdon explique que l'Etat aurait l'intention de s'adjuger le bois, et de laisser au département le château et le parc, ce qui serait de nature à charger le département de frais supplémentaires. L'assemblée décide, après un échange de vues, qu'une commission se rendra sur place, pour étudier le 26 mai prochain.

#### LA CULTURE DU LIN

M. Guilbaud rapporte un vœu, accordant une subvention supplémentaire de 5.000 fr. à prendre sur la subvention de l'Etat, afin d'encourager la culture du lin, si nécessaire à l'industrie. On décide de convoquer, à cet effet, le Comité Linier, pour avoir son avis.

#### LE COUT DE LA VIE DANS LES ZONES DEVIÉES

Une proposition de M. Lebas.

M. Lebas dit que le ministre des Finances a promis d'examiner la question du coût de la vie, et celle des indemnités dans les zones